

Cinéma : à l'école avec « Gogo »

Activité 1 : Une femme exceptionnelle

1. Le documentaire *Gogo* est tourné au Kenya, dans une école :
 rurale, située à la campagne.

2. Qui est Gogo ?

Elle est écolière à l'école primaire.

Elle a 94 ans.

3. Quand elle était petite, Gogo :
vivait dans un pays colonisé.

n'a pas eu le droit d'aller à l'école.

Commentaire : Le territoire actuel du Kenya a été un État colonial de l'Empire britannique de 1920 à 1963.

4. Pourquoi Gogo a-t-elle décidé d'étudier à l'école primaire ?
**pour motiver ses arrière-petites-filles à y aller
pour apprendre à lire la Constitution**

5. Gogo a appris à lire et à écrire :
pendant 4 ans.

Commentaire : Une arrière-grand-mère ou un arrière-grand-père a des arrière-petits-enfants (des arrière-petites-filles, des arrière-petits-fils).

6. Pour Gogo, l'éducation est essentielle car elle permet de :
défendre ses droits.

7. Au Kenya, toutes les filles vont à l'école depuis que l'enseignement public est devenu gratuit et obligatoire.

faux

Commentaire : « (...) sur le terrain, **en zone rurale**, la réalité est bien différente. **Trop de parents ne scolarisent pas leurs filles et les jeunes mères sont contraintes d'abandonner l'école (...)** »

8. Combien de jeunes filles sont rentrées à l'école grâce à Gogo ?
entre 300 et 400

9. Dans son documentaire, Pascal Plisson :

choisit de filmer les gens sans prendre la parole.

10. Même si elle ne va plus à l'école, Gogo continue à se battre pour défendre les droits des femmes.
vrai

Commentaire : « **Aujourd'hui âgée de 97 ans, elle continue d'œuvrer pour sa communauté. La nonagénaire a ouvert un dispensaire pour garantir l'accès aux soins médicaux à toutes les femmes.** »

Activité 2 : Vocabulaire : l'école

Dans ce documentaire, on voit les écoliers kényans vêtus **d'uniformes**.

On y rencontre Gogo, une **écolière** de 94 ans.

Petite fille, elle a été interdite de **scolarisation**.

Des années plus tard, Samy, un **directeur** d'école, l'a accueillie.

Gogo voulait **passer** en classe de 6ème.

Aujourd'hui, au Kenya, l'enseignement dans les écoles **publiques** est gratuit et obligatoire.